

La rentrée 2024-2025 dans les écoles rennaises

jeudi 29 août 2024, 10h
groupe scolaire Miriam-Makeba (Baud-Chardonnet)

Sommaire

Partie 1 / Le patrimoine scolaire : premier poste d'investissement de la Ville

Partie 2 / L'école pour tous les enfants

Partie 3 / L'éducation par et dans la nature

Annexes

- Les ajustements de la carte scolaire
- Quelques rendez-vous de l'année 2024-2025
- Les chiffres clefs de l'éducation à Rennes
- Les travaux dans les écoles rennaises

Environ **14 500 enfants** feront leur rentrée dans les **89 écoles publiques** de la Ville de Rennes pour cette rentrée 2024-2025. Leur nombre, qui sera précisé le mois prochain suite aux dernières inscriptions, confirme la **légère hausse** observée ces dernières années. Cela se traduira par un **solde positif de 7 à 10 ouvertures de classes**.

La Ville de Rennes consacre **106 millions d'euros** à l'enfance, à l'éducation et aux politiques éducatives (budget prévisionnel 2024, en fonctionnement et en investissement, sur un montant global de 459 millions d'euros).

Rennes affirme depuis plus de 30 ans son ambition d'être **une ville éducatrice**. Il s'agit, en appui mais aussi au-delà du cadre scolaire, de favoriser l'accès à tous les savoirs et de lutter contre les inégalités sociales en promouvant un égal accès à la santé, aux loisirs, à l'éducation artistique et culturelle, aux pratiques numérique et sportive.

Avec le nouveau Projet Éducatif Local (PEL), présenté aux élus municipaux en janvier 2023, Rennes entend également s'affirmer comme **ville "à hauteur d'enfant"**, aussi bien en termes de pouvoir d'agir que pour l'aménagement des espaces publics, dans lesquels ils doivent avoir toute leur place. Pour rappel, le PEL présente des actions qui tiennent compte des besoins des enfants et des jeunes, de 0 à 17 ans.



La rentrée des classes à Toni-Morrison, en 2023 (crédit : rennes métropole)

Bon à savoir : une dotation de 40 € par enfant

La Ville finance **une dotation d'environ 40 € par enfant** pour l'achat de matériel scolaire. Sur cette dotation, 27,50 € sont utilisés par les enseignants pour l'achat d'un kit de fournitures scolaires. Ce kit permet d'acheter tout un ensemble de matériel : cahiers, agenda, trousse complète, ardoise, crayons de couleur, des chemises, etc. (liste disponible). Le reste de la dotation est destinée à diverses commandes et achats complémentaires.

La Ville bénéficiant d'un marché public, **les coûts d'achat sont environ 35% inférieurs aux prix en grande surface**. Autrement dit,

grâce à la dotation, ce sont plus de 40 euros que les parents n'ont pas à dépenser pour la rentrée par enfant.

Il convient de noter que la dotation est spécifiquement destinée à l'achat de kits scolaires. La Ville n'a pas créé de kit standardisé afin de respecter la **liberté pédagogique des enseignants** et qu'ils puissent ainsi choisir les fournitures qu'ils jugent nécessaires.

La Ville va travailler en lien avec l'Éducation Nationale à l'amélioration du marché des fournitures scolaires, avec pour objectif de mieux répondre à nos engagements environnementaux, en privilégiant la durabilité et l'économie circulaire.

Le patrimoine scolaire : premier poste des dépenses d'investissement de la Ville

La Ville de Rennes investit plus de 82 millions d'euros sur la période 2021-2027 pour agrandir, restructurer et rénover son patrimoine scolaire. Il s'agit du premier poste de dépense de la Ville. Au-delà de ces grands investissements, elle consacre un budget de 1,5 million d'euros chaque année à des travaux de maintenance, d'entretien et de rénovation du patrimoine scolaire : travaux de remplacement des menuiseries, de rénovation de sanitaires, de sécurisation, de mise aux normes, etc.

Miriam-Makeba : quatrième école depuis le début du mandat

Avec Miriam-Makeba, la Ville de Rennes ouvre **la quatrième école du mandat 2020-2026**, après l'ouverture de la maternelle Pasteur en 2021, dans le centre-ville, du pôle éducatif Simone-Veil en 2022 à La Courrouze et du groupe scolaire Toni-Morrison, à Maurepas, en 2023.

Situé à Baud-Chardonnet, le nouveau groupe scolaire accueille cette année plus de **180 enfants**, en maternelle (de la petite à la grande section) et en élémentaire (du CP au CM2). Dès son ouverture, une **filière bilingue breton-français** est proposée et réunit une vingtaine d'enfants. À terme, sa capacité totale atteindra 280 élèves, dans 5 classes de maternelle et 7 classes d'élémentaire.

L'opération a demandé **un investissement de 13,5 millions d'euros**, financés par la Ville, maître d'ouvrage. La maîtrise d'œuvre était conduite par Bruno Mader Architecte. Pour le financement du centre de loisirs, le projet a bénéficié du soutien de la Caf.



Le groupe scolaire a accueilli parents et enfants lors de portes-ouvertes, en juillet 2024.

Les grands chantiers en cours et à venir

Cette année encore, d'importants travaux sont programmés dans les écoles rennaises. Il s'agit de **moderniser les installations pédagogiques** mais aussi d'assurer la **rénovation énergétique des bâtiments** qui accueillent les enfants : travaux d'isolation thermique et remplacement des menuiseries par exemple.

D'autres projets structurants sont programmés :

- **Restructuration et extension de la maternelle et du restaurant scolaire du groupe scolaire Guyenne (Villejean), pour un budget de 6 millions d'euros (travaux en cours) ;**

Les travaux prévoient la création d'une classe de maternelle, d'un espace pour les ateliers des temps périscolaires et d'un préau ; la redistribution des espaces du rez-de-chaussée ; l'agrandissement des salles de restauration et la création de nouveaux sanitaires. La livraison est prévue fin 2025.



Vues avant et après mes travaux (crédit : Rennes Métropole)

- Restructuration et extension du groupe scolaire Volga (Le Blosne), pour un budget de 2,6 millions d'euros (travaux en cours) ;

Il s'agit de créer deux nouvelles classes de maternelle, des locaux périscolaires, un nouveau hall commun, un espace Parents avec son accès autonome, un pôle "adulte" côté maternelle avec une salle de pause mutualisée, un préau pour la maternelle, un local vélos. Le réaménagement de la salle de restauration pour l'élémentaire est également prévu. La livraison prévisionnelle du chantier est fixée à la rentrée scolaire 2025. Le chantier, qui se déroule en plusieurs phases, a déjà permis de livrer la salle de restauration.



Esquisse du projet Volga (crédit : Rennes Métropole)



Vue aérienne du chantier

- Restructuration et extension du restaurant scolaire de l'école Clemenceau (Bréquigny), pour un coût prévisionnel de 2,35 millions d'euros, pour une livraison prévisionnelle prévue en juin 2026 ;



Vues l'extension du restaurant scolaire (crédit : Rennes Métropole)

- Restructuration et extension de l'école Albert-de-Mun (Sud Gare), pour un budget de 7 millions d'euros, d'ici la rentrée 2027.

Les travaux permettront d'ouvrir, à la rentrée 2027, un groupe scolaire de dix-sept classes (quatre classes maternelles et treize classes élémentaires) et un nouveau bâtiment qui accueillera le restaurant scolaire, des espaces pédagogiques pour les enfants du Centre Angèle-Vannier, un espace parents et une salle polyvalente.





Esquisses du projet à Albert-de-Mun : vues sur le nouveau bâtiment et sur la restauration (crédit : atelier 56S - Betom Ingénierie - Cap Terre)

Adapter le bâti et les espaces au défi climatique

Dans le droit fil du Plan Climat-Air-Énergie Territorial de Rennes Métropole, le Projet éducatif local de la Ville fait de l'adaptation des espaces extérieurs une nécessité. Chaque année depuis 2020, la Ville mène des **chantiers de végétalisation des cours d'école** pour y créer des îlots de fraîcheur et désimperméabiliser les sols. En outre, ces réaménagements s'appuient sur des principes d'usages et d'organisation non genrés afin que les enfants investissent ensemble et de manière égalitaire les cours.

Depuis 2020, une quinzaine de cours ont fait l'objet de réaménagements. Durant l'été 2024, de nouveaux chantiers ont été ouverts à :

- Jean-Rostand (Longs Champs) : 2500 m² de cours pour un budget de 120 000 €
- Camille-Claudé (Fougères-Séviigné) : 965 m² de cours pour un budget de 70 000 €
- Andrée-Chedid (Villejean) : plus de 2800 m² de cours, pour un budget de 230 000 €.

En 2025, 2 projets sont d'ores et déjà actés pour les **écoles élémentaires Torigné et Sonia-Delaunay**.



La végétalisation des cours d'école se poursuit à Rennes, ici aux Clôteaux (Bréquigny)

L'adaptation du bâti au défi climatique s'illustre également par la **pose de panneaux photovoltaïques**. La Ville installe systématiquement des panneaux solaires dans les bâtiments nouveaux ou rénovés. Douze groupes scolaires sont concernés à ce jour : Poterie, Clemenceau, Oscar-Leroux, Champion-de-Cicé, Nelson-Mandela, Albert-de-

Mun, Villeneuve, Torigné, Simone-Veil, Toni-Morrison, Miriam-Makeba, Jacques-Prévert.



Centrale photovoltaïque sur la toiture de l'école Jacques Prévert (crédit : Laurence Galon)

L'apaisement des abords des établissements

L'apaisement des abords des écoles est un travail global qui intègre aussi des **opérations d'adaptation de la voirie et des sens de circulation**. Il s'inscrit dans le plan d'action Sécurité Routière de la Métropole et fait écho au Document Général d'Orientation sécurité routière (DGOSR) d'Ille-et-Vilaine 2023-2027, piloté par l'État.

Ainsi, en 2024, **plusieurs chantiers ont été menés** : aménagements pour apaiser les vitesses et créer un îlot (école Albert-de-Mun - Sud Gare), rénovation des marquages et nouveaux panneaux de signalisation (Paul-Langevin - La Pommeraie), création d'un plateau surélevé (Toni-Morrison – Maurepas)... D'autres sont en cours de finalisation (création d'une écluse, resserrement de chaussée, devant Duchesse-Anne - Thabor) ou seront entrepris dans les prochains mois : réaménagement du carrefour Brest-Verdun (Ille – La Touche), écluse et reprise d'un plateau (Jacques-Prévert – Bréquigny), travaux sur l'avenue de Pologne (Volga – Le Blosne)...



L'expérimentation d'une écluse devant l'école maternelle Duchesse-Anne a été pérennisée. Les travaux devraient finir dans les jours prochains.

En avril 2022, la Ville de Rennes a lancé l'expérimentation du dispositif "**la rue aux écoles**", aux abords de deux groupes scolaires : Joseph-Lotte (Saint-Martin) et Gantelles (Maurepas). Concluante, elle a été proposée à la rentrée 2023 à Jules-Ferry (Maurepas-Bellangerais). Cette année, **deux nouvelles écoles** : Paul-Langevin (La Pommeraie) et Champion-de-Cicé (Cleunay) rejoignent le dispositif.

À proximité immédiate de l'école, des barrières amovibles sont installées pour empêcher, de façon temporaire, la circulation de véhicules motorisés. Les matins de 8h20 à 8h50, et les mercredis midi de 11h50 à 12h20, la rue devient alors un espace réservé aux piétons, aux cyclistes et aux trottinettes. En limitant ainsi la place de l'automobile, les rues aux écoles proposent aux enfants des espaces sécurisés où une plus grande autonomie est possible, tout en encourageant les mobilités actives (marche, vélo, trottinette...).



Rue aux écoles à Joseph-Lotte (crédit : Rennes Métropole)

L'école pour tous les enfants : inclusion et lutte contre les discriminations

La Ville de Rennes place la lutte contre les inégalités au cœur de son Projet éducatif. Ses actions portent l'ambition d'une **éducation inclusive** afin qu'aucun aléa ou aucune difficulté (origine sociale, situation de handicap, situation familiale...) ne prédétermine l'avenir d'un enfant. Il s'agit de promouvoir **un égal accès** aux loisirs, à l'éducation artistique et culturelle, à la pratique numérique et sportive et de valoriser toutes les réussites et tous les talents, tant à l'école qu'à l'extérieur de ses murs... La Ville y travaille avec l'ensemble de ses partenaires : l'Éducation nationale et les services de l'État, la Région, le Département, la Caisse d'allocations familiales, les associations..., en lien étroit avec les familles.

Un accompagnement personnalisé pour les enfants qui ont des besoins spécifiques

La question de **l'intégration des enfants en situation de handicap et à besoins spécifiques sur le temps péri et extra-scolaire** a été investie par la Ville dès 2011. Elle en a fait un objectif structurant de son Plan local de santé et de son Projet éducatif local. En 2019, elle a formalisé un "plan inclusion" pour encadrer le processus d'accueil des enfants, animé par un groupe de travail technique pluridisciplinaire. **La situation de chaque enfant est évaluée** en lien étroit avec les parents et prise en charge par la Ville, même en l'absence de notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

À Rennes, 175 animateurs référents accompagnent chaque jour les enfants à besoins spécifiques, sur le temps du midi, du soir et les mercredis. Le midi, les enfants sont environ 350.

La Ville déploie **des moyens spécifiques à la formation** de ses agents : un conseiller d'animation référent est chargé de leur accompagnement, un groupe de travail est constitué et l'association Loisirs Pluriels Enfants est sollicitée. Il s'agit par exemple d'organiser des immersions dans des structures spécialisées, de mobiliser les enseignants et les structures du territoire (Handicap 35, établissements spécialisés, MDPH...).

La Ville participe également à **l'offre de loisirs adaptée** via une convention de soutien à Loisirs Pluriels Enfants, dont le centre de loisirs est ouvert les mercredis et durant les vacances scolaires. 70 enfants environ sont accueillis le mercredi. Ils sont entre 50 et 70 pendant les vacances scolaires.

La Ville se mobilise pour l'accueil des enfants en situation de handicap **dès leur entrée dans les crèches municipales**, en lien avec le service Santé Enfance de la Ville. Une cinquantaine d'enfants étaient concernés l'an dernier. Priorité leur est donnée pour l'attribution de places. Des auxiliaires de puériculture ou des Accompagnants Éducatifs et Sociaux (AES) sont recrutés pour leur accompagnement et ils peuvent compter sur

une équipe composée de médecins, de psychologues et d'une psychomotricienne, qui a un rôle central dans l'accompagnement des enfants et des équipes, avec la coordinatrice "référénte handicap".

Les aires de jeux inclusives

La Ville a prévu de **rendre les principales aires de jeux rennaises accessibles à toutes et tous**. Sur la base d'un référentiel adopté en Conseil municipal fin 2023, qui guide toutes les opérations d'aménagement ou de réaménagement, deux aires de jeux ont d'ores et déjà fait l'objet de travaux au parc du Landry (La Pommeraie), inaugurée le 3 juillet dernier, et aux Gayeulles (Maurepas), livrée le 8 juillet 2024.

L'aire de jeux inclusive du Clair Détour (Maurepas) sera livrée d'ici la fin de l'année. Elle a déjà fait l'objet d'une concertation auprès des publics concernés, en particulier les enfants, et des professionnels de santé notamment des orthophonistes, des kinésithérapeutes, etc., et de différentes associations, dont le collectif Handicap 35.

De nouveaux projets seront identifiés dans les prochains mois afin d'offrir des espaces inclusifs dans tous les quartiers, au rythme d'un réaménagement par an.



L'aire de jeux inclusive des Gayeulles (crédit : Rennes Métropole)

Cités éducatives : un nouveau quartier intègre le dispositif

La Ville, en étroite concertation avec l'État et l'Éducation nationale et en collaboration avec les acteurs associatifs ou institutionnels (Caf, Département d'Ille-et-Vilaine, ARS...), mène **dans certains quartiers des actions ciblées pour l'égalité éducative**. Elle s'appuie sur plusieurs dispositifs : Programme de réussite éducative, Contrat de ville, Réseaux d'éducation prioritaire, Cités éducatives.

Trois quartiers rennais sont labellisés "Cités éducatives", pour une action encore plus appuyée : Le Blosne, Villejean, Maurepas. Cette année, **Bréquigny rejoint le périmètre** du Blosne. Cela bénéficiera à trois écoles (Jacques-Prévert, Clemenceau et Clôteaux) ainsi qu'aux établissements scolaires de 2^e degré (collèges et lycées). Des **moyens spécifiques y sont mis en œuvre** (humains et financiers) pour accompagner les enfants, en étroite collaboration avec leurs parents. Ils concernent les champs de la santé, de la culture, du sport et des loisirs.

Par exemple, en 2024, la 3^e édition de "la semaine sans écrans ?" s'est déroulée dans le quartier de Maurepas. Ce projet co-construit par les acteurs éducatifs vise à proposer différents temps et activités à destination des familles sur l'usage des écrans. Des temps de formation ont également été proposés à des professionnels et bénévoles de l'accompagnement à la scolarité, en partenariat avec La Ligue de l'enseignement.

Et dans ces écoles, la puissance publique se mobilise pour **renforcer les équipes pédagogiques** par la présence de cinq éducateurs de jeunes enfants, dont l'un a été recruté l'an dernier. De même, un nouveau poste d'infirmière a été créé l'an dernier pour développer des actions collectives de prévention et de promotion de la santé (questions liées au sommeil, à l'alimentation, à l'hygiène, à l'usage des écrans... via des ateliers dédiés aux parents et aux enfants).

La Ville accueille et valorise la diversité culturelle et linguistique

À Rennes, la pluralité des langues parlées par les enfants n'est pas perçue comme une contrainte mais une richesse à accueillir et à valoriser.

Cet engagement commence dès l'accueil des plus jeunes enfants, avec des formations dispensées aux professionnels des crèches et à leurs partenaires pour **faire du multilinguisme un levier d'égalité des chances et de lutte contre les discriminations** (en 2024-25, avec l'association Dulala, organisation de temps forts permettant de réunir grands-parents, parents, dans la crèche, autour d'animations dans leur langue).

À l'école, le projet de réussite éducative accompagne de nombreux **projets de valorisation des langues** : le "Mur des langues" inauguré à l'école des Gantelles en 2023, les abécédaires de l'éducation (dictionnaire qui traduit en plusieurs langues les mots principaux du monde de l'école) ... Si besoin, la Ville mobilise un réseau de traducteurs pour faciliter les échanges entre les familles et la communauté éducative.



Le mur des langues à l'école des Gantelles (crédit : rennes métropole)

La mobilisation se poursuit auprès des jeunes avec des événements tels que "Rennes au Pluriel" qui valorise chaque printemps la pluralité de notre société à travers des créations artistiques, récits, rencontres et échanges.

Par ailleurs, en 2024, le guide de bonnes pratiques "Égalité, laïcité et diversité culturelle" à l'usage des professionnels de la Direction Éducation Enfance a été actualisé en lien avec le Comité consultatif sur la laïcité et le Comité consultatif Rennes au Pluriel pour l'Égalité **contre le racisme et les discriminations**.

Éduquer à l'égalité entre les femmes et les hommes

L'éducation est identifiée comme champ d'action prioritaire du plan égalité femmes-hommes de la Ville et de la Métropole. Après un diagnostic participatif réalisé avec la Mission Égalité de la Ville et l'association Liberté Couleurs en 2023-2024, **le plan Égalité Femmes-Hommes sera validé en octobre pour les années 2024-2028**. Il prévoit d'approfondir l'action sur quatre axes : l'occupation des espaces dans les cours d'école, la formation des agents, la sensibilisation des familles, l'expérimentation de toilettes non genrées.

La Direction Petite enfance et la mission Égalité de la Ville de Rennes travailleront en étroite concertation pour poursuivre la sensibilisation des professionnels du secteur aux stéréotypes de genre et leur permettre d'être acteurs de l'égalité filles-garçons.

L'éducation par et dans la nature

Le projet éducatif de la Ville de Rennes s'appuie sur la nature pour en faire un espace de découverte et d'apprentissage à part entière. Pour soutenir le "vivre dehors", la Ville développe des sorties et des séjours en milieu naturel et accentuera cette orientation dans les prochains mois en élaborant un plan d'action spécifique d'éducation à la nature et au vivant.

"Classe dehors" : un dispositif qui séduit de plus en plus

En étroite concertation avec l'Éducation nationale, la Ville de Rennes participe au dispositif "Classe dehors". Les enfants et leurs enseignants, **de manière régulière et tout au long de l'année**, rejoignent alors **un parc ou un jardin public**, à proximité de leur école. Les agents de la Direction Jardins et Biodiversité sont mobilisés pour permettre aux élèves de faire classe en extérieur.

La "classe dehors" permet une pratique pédagogique différente basée sur un travail d'allers-retours entre les acquisitions travaillées dehors, en observation et en application dans l'espace extérieur, et dedans, en salle de classe. Pour les classes dehors qui se déroulent en espace naturel, des notions spécifiques liées aux modes de gestion des lieux (recépage, fauche tardive...), aux enjeux de la nature en ville (biodiversité, paysage, santé, bien-être, gestion des eaux pluviales...) peuvent également être abordées et permettre d'échanger sur la conduite à adopter pour veiller à la préservation de la faune et de la flore.

Pour accueillir les classes dans les meilleures conditions, une charte est en projet entre l'Éducation nationale et la Ville, via la Direction Éducation Enfance et la Direction des Jardins et de la Biodiversité.

En 2024, près de **180 classes dans près de 40 écoles** se sont inscrites dans cette démarche. Elles étaient une dizaine en 2023.

Gérer un espace naturel : l'aire terrestre éducative

Dans le cadre d'un appel à projets de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), des élèves et leurs enseignants participent à la **gestion d'un espace naturel**, dans un lieu choisi avec la Ville. Sur une durée déterminée, ils s'occupent alors d'un site : parc urbain, friche, zone humide, forêt, rivière...

En 2023-2024, deux écoles étaient impliquées dans la gestion d'une ATE sur le site de La Prévalaye : l'école Moulin-du-Comte et l'école Ille. Cette école a consigné ses travaux et ses découvertes dans un journal : aménagement d'une mare et de chemins, conception de panneaux d'information, identification des différentes espèces végétales du site, observation des oiseaux et des nuages...

Cette action est menée en partenariat avec l'Écocentre de La Taupinais par l'association Là-Haut. Basée à Rennes, elle intervient dans tout le département en proposant de nouvelles approches pédagogiques centrées sur la découverte du vivant

et des milieux naturels. Là-Haut intervient dans divers champs d'activités de l'éducation populaire : animations, séjours de vacances, formations...



Le journal de l'école a rendu compte des travaux et des activités tout au long de l'année



Des programmes ponctuels

Dans le cadre de programmes d'éducation à la nature et à l'environnement, d'autres dispositifs ponctuels existent :

- Classe Écocentre de La Taupinais : sur trois journées (en discontinu), les enfants abordent les **thématiques de l'eau et de la biodiversité sauvage et cultivée**, en partenariat avec des associations d'éducation à l'environnement. Jusqu'à vingt classes peuvent s'y rendre sur une année.
- Classe Écologie : mise en œuvre par l'Office Central de Coopération à l'École (OCCE), à l'appui d'un financement Ville, ce dispositif permet, de consacrer trois jours à la **découverte de la ferme des Basses Gayeulles** et une journée dans une des fermes pédagogiques partenaires de l'OCCE, pour la découverte du vivant au fil des saisons. 10 classes peuvent participer à ce dispositif sur une année scolaire.

Par ailleurs, la Ville de Rennes participe à la prise en charge des **Classes de découverte avec nuitée(s)**. Les équipes pédagogiques peuvent s'adresser aux prestataires de leur choix et solliciter une subvention de la Ville, pouvant atteindre 10 000 euros. En 2023-2024, une dizaine de projets ont été retenus.

Des lieux ressources en pleine nature

En plus de ses nombreux parcs et jardins, la Ville anime **des lieux dédiés à la nature**, tels que la ferme des Gayeulles, où les enfants peuvent prendre soin des végétaux et des animaux, et l'Écocentre de La Taupinais, où ils découvrent la richesse des milieux naturels, via des animations proposées par la Ville et les associations locales d'éducation à l'environnement.

Les centres de loisirs municipaux, en particulier pendant les vacances d'été, proposent aux enfants des **moments d'éveil, d'éducation et d'évasion en extérieur**. Les sites de Dominique-Savio, La Prévalaye, Les Gayeulles et l'Écomusée de la Bentinais sont particulièrement adaptés.

Avec l'association L'Allumette, c'est un **terrain d'aventure** qui s'offre à tous et toutes, parc Marc-Sangnier pendant la saison estivale, et jardin Gérard-Philippe, l'hiver (La Pommeraie). Accessibles en accueil libre les mercredis, vendredis, samedis et pendant les vacances scolaires, ces terrains accueillent également des groupes scolaires et périscolaires. Les enfants et adolescents peuvent participer à diverses activités (construction de structures, sensibilisation à la préservation de l'environnement et du vivant, activités artistiques et ludiques...).



L'écocentre de La Taupinais accueille des enfants tout au long de l'année (crédit : Julien Mignot).

Plein air : les crèches aussi

Jouer, se promener ou faire classe à l'extérieur favorise l'épanouissement et les apprentissages, dès le plus jeune âge. En cohérence avec son Projet éducatif local, la Ville soutient la **création des crèches en plein-air**. Deux ont ouvert à Rennes, gérées par l'association La Clef des Champs, à Baud-Chardonnet (depuis le janvier 2022) et à La Bellangerais. Inaugurée en juillet dernier, elle est installée dans des locaux construits par la Ville de Rennes et lui appartenant, sur un site à l'identité paysagère forte (arbres centenaires, prairie et sous-bois).

Chaque crèche dispose d'un jardin dont les aménagements ont été réalisés par la Direction des jardins et de la biodiversité de la Ville.

Une crèche municipale de plein air ouvrira ses portes en 2027 à Baud-Chardonnet. Dans le droit fil de ces premières expériences, son projet pédagogique favorisera les activités et les siestes en extérieur.



Le crèche en plein-air de La Bellangerais (crédit : Christophe Le Dévéhat)

Vers un plan d'action spécifique d'éducation à la nature et au vivant

Tout au long de l'année, pendant son cursus scolaire, l'enfant doit pouvoir **bénéficier de temps d'immersion dans la nature**. La Ville de Rennes souhaite donc renforcer ses dispositifs. Un **plan local d'éducation à la nature et au vivant** va être conçu cette année, basé sur un diagnostic complet des actions existantes.

Cette démarche réunira des spécialistes de la nature et de l'apprentissage. Elle mobilisera l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ de l'enfance (petite enfance, mondes scolaire, périscolaire et de loisirs) et les associations, notamment celles qui travaillent à la sensibilisation et au maintien de la biodiversité.

Le plan devrait être présenté en Conseil municipal au printemps 2025 et les premières expérimentations se dérouler dans la foulée.

Un nouveau tiers-lieu à Rennes

La Ville souhaite mettre en œuvre une démarche expérimentale et collaborative avec les associations locales pour faire du centre de loisirs de La Prévalaye un véritable tiers-lieu. Également appelé Commun pédagogique, il sera dédié à l'éducation par et dans la nature, en articulation avec l'Écocentre de La Taupinays.

Ce projet s'appuiera sur l'expérience qui a contribué à la naissance et au succès de l'Edulab, tiers lieu dédié au numérique à l'Hôtel Pasteur.

Le projet a d'ores et déjà débuté par un travail avec l'Inspection académique pour agréer, en 2025, le centre de La Prévalaye comme structure d'accueil pour deux classes en séjour d'une nuitée de type bivouac / sous tente.

Une collaboration avec des étudiants du Master 2 GMT (Gestion des Mutations Territoriales) de Sciences-Po Rennes a permis de travailler sur la définition du tiers lieu, d'identifier les enjeux, d'établir un diagnostic et un benchmark. Ce travail se prolongera dans les mois qui viennent par une collaboration avec l'École universitaire de recherche des approches créatives de l'espace public (Rennes 2).

ANNEXE

Les ajustements de la carte scolaire

Rennes comptait environ 14 500 élèves l'an dernier et un peu moins de 14 200 il y a six ans. Les chiffres de ces cinq dernières années (de la rentrée 2019 à la rentrée 2024) témoignent d'une certaine stabilité. Néanmoins, comme tous les ans, l'évolution des effectifs et des besoins a amené les services de l'Inspection d'Académie, en étroite concertation avec la Ville, à prévoir des ajustements en ouvertures (entre 22 à 25) et en fermetures (entre 15 à 18) de classes. **Le solde, positif, s'établira entre 7 à 10 ouvertures de classes.**

Cette année est marquée par l'**ouverture du groupe scolaire Miriam-Makeba** et ses 8 (voire 9) ouvertures de classes et son Unité Localisé pour l'Inclusion Scolaire (ULIS). Cela vient soulager les effectifs de Marcel-Pagnol, où 6 classes ferment.

25 ouvertures de classes

En maternelle : Champion-de-Cicé (dispositif moins de 3 ans), Joseph-Lotte, Jules-Ferry, Miriam-Makeba (3 classes + 1 bilingue breton), Pascal-Lafaye (2 classes), Simone-Veil.

Ouvertures conditionnelles : Ille, Miriam-Makeba, Simone-Veil.

En élémentaire : Châteaugiron-Landry, Ille (section internationale chinois), Liberté (bilingue breton), Miriam-Makeba (3 classes), Moulin-du-Comte, Simone-Veil (bilingue breton), Villeneuve.

Dispositif Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) : Miriam-Makeba

Dispositif PEJS (Pôle d'enseignement des jeunes sourds) : Châteaugiron-Landry

15 à 18 fermetures de classes

En maternelle : Jean-Moulin, Marcel-Pagnol (3 classes), Moulin-du-Comte
Fermetures conditionnelles : Gantelles, Pasteur

En élémentaire : Clôteaux, Guillevic, Guyenne, Ille, Jean-Moulin, Marcel-Pagnol (3 classes), Pascal-Lafaye (2 classes)
Fermeture conditionnelle : Clemenceau.

Quelques rendez-vous de l'année 2024-2025

SEPTEMBRE

- 2 : rentrée scolaire à Miriam-Makeba en présence de Nathalie Appéré et de Gaëlle Rougier
- 12 septembre : visite presse de la cuisine centrale
- 20 : inauguration du groupe scolaire Miriam-Makeba (Baud-Chardonnet)

OCTOBRE

- 6-7 Rencontres nationales des "Éducation à" par Réseau Bretagne Solidaire

NOVEMBRE

- Ateliers du Projet éducatif local
- 27-28 : Rencontres nationales de l'éducation à Rennes
- 30 : Célébration de la Journée internationale des Villes éducatrices, dont Rennes est cofondatrice

DÉCEMBRE

- 14 : ateliers-rencontres avec les parents d'élèves délégués
- Distribution des livres offerts par la Ville aux 500 enfants de maternelle à l'occasion des fêtes de fin d'année

JANVIER

- Démarrage de la 3^e édition du Budget participatif des enfants dans le quartier de Villejean.

MARS

- Lancement de la campagne des inscriptions scolaires

AVRIL

- Journée sur l'herbe : le rendez annuel de sensibilisation à la nature, à l'environnement et à l'agriculture

MAI

- Ouverture des inscriptions en centres de loisirs pour l'été 2025

Les chiffres clefs de l'éducation à Rennes

89 écoles maternelles et élémentaires publiques

Environ 14 500 élèves dans les écoles publiques, dont 40% en maternelle et 60% en élémentaire (les écoles privées rassemblent environ 4 800 enfants).

Plus de 1 500 agents, au service des enfants scolarisés et des équipes pédagogiques dont :

- Près de 800 professionnels de l'animation : animateurs et animatrices, responsables Éducation Loisirs et conseillers d'animation
- 305 agents d'entretien et de restauration
- 263 Agents spécialisés des écoles maternelles (Asem)
- 67 correspondants de restauration
- 50 agents et agentes administratifs et techniques (qui gèrent les commandes et dotations financières, les affectations, les remplacements dans les écoles et les centres de loisirs, les ressources humaines, les affaires scolaires, les travaux, le patrimoine, le parc informatique, la coordination, les actions éducatives, l'administration générale, le secrétariat...)
- 44 concierges
- 6 agentes et agents spécialisés à l'écocentre
- 4 éducatrices de jeunes enfants, 3 infirmières, des animatrices et animateurs familles-éducation, des référentes et référents de parcours de réussite éducative
- 3 agentes et agents de l'edulab

82 millions d'euros d'investissement pour les travaux d'entretien, de rénovation et de construction des bâtiments pour la période 2021-2027

26 centres de loisirs ouverts les mercredis après-midi, 14 pendant les petites vacances scolaires et 8 pendant les grandes vacances

10 500 repas servis tous les midis

1 cuisine centrale

49 restaurants scolaires pour servir $\frac{3}{4}$ des écoliers qui déjeunent au restaurant scolaire tous les jours